

AVENANT AU CONTRAT⁽²⁾ INVESTISSEMENT SUR LES SUPPORTS ACTIONS

Nom du Souscripteur⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s)^{(1) (2)} : _____
 Nom du Co-Souscripteur⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s)^{(1) (2)} : _____
 Nom du contrat⁽¹⁾⁽²⁾ : _____
 Numéro de contrat⁽¹⁾⁽²⁾ (sauf en cas de souscription) : _____
 Ci-après dénommé « Contrat ». ⁽²⁾

Dans le cadre de son(leur) contrat⁽²⁾, le(s) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie de son(leur) épargne sur l'un des supports en unités de compte (ci-après dénommé le « Support »), selon les conditions décrites ci-après, dans le présent document.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (sont) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents, et notamment les situations pouvant entraîner une perte partielle ou totale du capital investi.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est une Action négociée sur un marché reconnu venant en qualité d'unité de compte du contrat d'assurance. L'univers des Actions proposées dans le cadre du contrat⁽²⁾ est présenté en Annexe de ce document.
- Pour investir sur le Support, la valeur atteinte sur le contrat⁽²⁾ doit au moins être égale à 100 000 euros à la date d'investissement et il est recommandé que le terme du contrat⁽²⁾ soit fixé au-delà de 5 années après la date d'investissement.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 10 000 euros.
- Pour la valorisation du Support, l'Assureur utilisera un cours quotidien unique correspondant au cours de clôture.
- Les frais d'investissement et de désinvestissement sur le Support seront prélevés par l'Assureur sous la forme respectivement d'une majoration et d'une minoration de 0,60% du cours de clôture retenu pour l'opération.
- Les investissements et les désinvestissements sont réalisés aux dates de valeur prévues aux Conditions Générales du contrat⁽²⁾ sous réserve de la possibilité pour l'Assureur de réaliser les opérations correspondantes sur les marchés financiers. Dans le cas contraire, l'Assureur aurait la possibilité de reporter tout ou partie de la demande d'investissement ou de désinvestissement à la (aux) date(s) de valeur suivante(s). Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (telles que versements libres programmés, rachats partiels programmés, rééquilibrage automatique, stop loss, sécurisation des plus-values, investissement progressif).
- Les frais de gestion du contrat⁽²⁾ au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support. Les éventuels dividendes distribués seront investis sur le support Fonds en Euros présent au Contrat⁽²⁾.
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**
- L'Assureur conserve l'exercice et le bénéfice de tous les droits qui sont attachés à la détention de ce Support.

2. AVERTISSEMENTS

a) Les risques associés à l'investissement

Le Support doit être considéré comme un **placement risqué**. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'**aucune garantie en capital** et qu'**il(s) peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement**.

La valeur du Support :

- peut être soumise aux **variations et risques des marchés d'actions** et
- comporte des **risques spécifiques de liquidité, de volatilité et de change**.

Dans tous les cas, le(s) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ peut(vent) **perdre la totalité de son(leur) investissement**.

b) Les conséquences d'un désinvestissement

Le Support est adapté dans la perspective d'un investissement de long terme.

En cas de cession du Support lors d'une période de faible valorisation de celui-ci, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage,...), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

3. DECLARATIONS DU (DES) (CO-)SOUSCRIPTEUR(S)⁽²⁾

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance du présent document.

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Les informations recueillies font l'objet de la part de Spirica de traitements informatisés destinés à la gestion de ses clients. Les destinataires de ces informations sont les services concernés de Spirica et, le cas échéant, ses sous traitants et prestataires. Les données collectées sont indispensables à cette gestion et pourront également être utilisées dans le cadre des opérations de contrôle et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En application des dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées vous concernant qui s'exercent par courrier postal auprès de Spirica - 50-56 rue de la Procession, 75724 Paris Cedex 15 ou par courrier électronique à informatique-libertes@spirica.fr, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.

Fait à : _____, le : _____

Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif.

Annexe Actions en vigueur le **01/04/2016**.

| Code ISIN | LIBELLE DU SUPPORT | Code ISIN | LIBELLE DU SUPPORT |
|------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------------------|
| BE0003470755 | Action Solvay | FR0000121964 | Action Klepierre |
| BE0003793107 | Action Anheus-Busch InBev | FR0000121972 | Action Schneider Electric |
| CH0012214059 | Action LafargeHolcim | FR0000124141 | Action Veolia Environnement |
| DE0005140008 | Action Deutsche Bank N | FR0000124711 | Action Unibail-Rodamco |
| DE0005190003 | Action BMW | FR0000125007 | Action Saint Gobain |
| DE0005552004 | Action Deutsche Post N | FR0000125338 | Action Cap Gemini |
| DE0005557508 | Action Deutsche Telekom N | FR0000125346 | Action Ingenico |
| DE0005785604 | Action Fresenius | FR0000125486 | Action Vinci |
| DE0007100000 | Action Daimler N | FR0000125585 | Action Casino Gp |
| DE0007164600 | Action SAP | FR0000125684 | Action Zodiac Aerospace |
| DE0007236101 | Action Siemens N | FR0000127771 | Action Vivendi |
| DE0007664039 | Action Volkswagen Vz | FR0000130338 | Action Valeo |
| DE0008404005 | Action Allianz N | FR0000130577 | Action Publicis Groupe |
| DE0008430026 | Action Muench Rueckvers N | FR0000130650 | Action Dassault Systèmes |
| DE000BASF111 | Action BASF N | FR0000130809 | Action Société Générale |
| DE000BAY0017 | Action Bayer N | FR0000131104 | Action BNP Paribas A |
| DE000ENAG999 | Action E.ON N | FR0000131708 | Action Technip |
| ES0113211835 | Action BBVA | FR0000131906 | Action Renault |
| ES0113900J37 | Action Banco Santander | FR0000133308 | Action Orange |
| ES0144580Y14 | Action Iberdrola | FR0004035913 | Action Iliad |
| ES0148396007 | Action Inditex | FR0006174348 | Action Bureau Veritas |
| ES0178430E18 | Action Telefonica | FR0010208488 | Action ENGIE |
| FI0009000681 | Action Nokia | FR0010220475 | Action Alstom |
| FR0000045072 | Action Crédit Agricole | FR0010221234 | Action Eutelsat Communication |
| FR0000051732 | Action Atos | FR0010242511 | Action EDF |
| FR0000052292 | Action Hermès International | FR0010307819 | Action Legrand |
| FR0000073272 | Action SAFRAN | FR0010313833 | Action Arkema |
| FR0000120073 | Action Air Liquide | FR0010411983 | Action SCOR SE |
| FR0000120172 | Action Carrefour | FR0010533075 | Action Eurotunnel |
| FR0000120271 | Action Total | FR0010613471 | Action Suez Environnement Company |
| FR0000120321 | Action L'Oréal | IT0000062072 | Action Generali |
| FR0000120404 | Action Accor SA | IT0000072618 | Action Intesa Sanpaolo |
| FR0000120503 | Action Bouygues | IT0003128367 | Action Enel |
| FR0000120578 | Action Sanofi | IT0003132476 | Action Eni |
| FR0000120628 | Action AXA | IT0004781412 | Action Unicredit |
| FR0000120644 | Action Danone | LU0088087324 | Action SES Global FDR |
| FR0000120685 | Action NATIXIS | LU0323134006 | Action ArcelorMittal Reg |
| FR0000120693 | Action Pernod Ricard | NL0000009355 | Action Unilever Cert |
| FR0000121014 | Action LVMH | NL0000009538 | Action Roy.Philips |
| FR0000121220 | Action Sodexo | NL0000226223 | Action STMicroelectronics |
| FR0000121261 | Action Michelin Nom. | NL0000235190 | Action Airbus Group NV |
| FR0000121329 | Action Thales | NL0000303600 | Action ING Group |

| Code ISIN | LIBELLE DU SUPPORT | Code ISIN | LIBELLE DU SUPPORT |
|--------------|------------------------------|--------------|--------------------|
| FR0000121485 | Action Kering | NL0000400653 | Action Gemalto |
| FR0000121501 | Action Peugeot | NL0010273215 | Action ASML Hldg |
| FR0000121667 | Action Essilor International | | |